

Architectures des bibliothèques municipales à vocation régionale

Programmes, projets

Les bâtiments des bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) illustrent une lecture des tendances contemporaines en matière de construction de bibliothèques de lecture publique. Étape décisive, grands projets, témoignages, voilà les raisons qui nous ont incités à écrire cet article sur la construction de ces bibliothèques.

Marc Germain

Architecte

Marion Lorius

Direction du livre et de la lecture
marion.lorius@culture.gouv.fr

Étape décisive : cette année 2000 est déterminante pour l'achèvement de la construction des projets, avec le démarrage des derniers chantiers, démarrage qui suit la mise en place des dernières subventions pour les travaux. Quatre BMVR sont d'ores et déjà ouvertes au public, et huit autres vont les suivre d'ici 2003.

Grands projets : le paysage des bibliothèques en France est en pleine rénovation, comme en atteste le rythme des constructions qui ne se dément pas, depuis plus d'une décennie, avec 40 000 à 50 000 m² construits chaque année. Dans cet ensemble, les BMVR surprennent tant par leurs aspects quantitatifs que qualitatifs. Redisons-le, car l'effet est toujours saisissant : entre 1992 et 2003, douze villes ont décidé de construire une bibliothèque centrale d'une taille comprise entre 5 000 et 22 000 m², totalisant ainsi 150 000 m² de planchers*. Effet de masse donc, mais pas seulement, car l'ambition qui a porté les BMVR s'est révélée également qualitative, ce ne sont pas que des constructions, ce sont aussi

des architectures singulières, porteuses des pensées actuelles sur l'espace d'une bibliothèque de lecture publique.

Enfin nous ne voulons que *témoigner* : nous ne voulons pas, en traitant de l'architecture des BMVR, proposer de nouvelles normes, ou un nouveau modèle de bibliothèque. Les architectures des BMVR ne sont pas issues de pensées académiques, et nous ne voulons pas contribuer à la naissance d'un nouvel académisme. Ce qui caractérise les BMVR, c'est bien sûr une pensée homogène sur la nature des services publics, mais aussi pleine de diversités, tant dans la définition des institutions que dans les compositions architecturales. C'est cette variété, cette richesse dans les débats, auxquels les rédacteurs de cet article ont été associés sur la quasi-totalité des projets, par fonctions à la Direction du livre et de la lecture au ministère de la Culture et de la Communication, que nous voulons restituer dans les pages qui suivent, en espérant que cela contribuera à leur développement.

* Pour une analyse de la politique de mise en œuvre des BMVR, voir dans ce numéro l'article de Marion Lorius et Thierry Grognet : « Les bibliothèques municipales à vocation régionale, du mythe à la réalité », p. 17-24.

Bibliothèques municipales à vocation régionale									
Comparaison détaillée des surfaces									
Villes	Accueil	Salle actualités	Section jeunesse	Section adultes		Magasins	Services internes	Services spécifiques	Salles d'exposition
				Prêt libre accès	Section étude				
Châlons-en-Champagne	322	180	570	940	230	2000	715	118 m ² : auditorium 150 m ² : section fonds patrimoniaux 25 m ² : bibliothèque sonore	141
La Rochelle	336	160	483	2544	266	520	614	163 m ² : salle de conférences	230
Limoges	481	582	1232	2800		1688	1151	285 m ² : espace malvoyants 213 m ² : auditorium, salle de conférences	200
Marseille	556 + 473 (pré-accueil hall)	369	1020	4394	2314	3231	2709	35 m ² : service handicapés 85 m ² : Île aux livres 855 m ² : salle de conférences	413
Montpellier	545	597	3350 Bibliothèque mixte		830 m ² : bibliothèque Occitanie, Racines et Patrimoine Bibliophilie	2310	1810	570 m ² : bib. de prêt écoles et collectivités 524 m ² : centre de ressources (salle de conférences, expositions) 110 m ² : espace malvoyants	voir centre de ressources
Nice	456	0	629	1946	872	1750	738	156 m ² : artothèque 222 m ² : logithèque	196
Orléans	195	150	611	1066	523	2050	900	165 m ² : auditorium	90
Poitiers	525	100	700	2175	140 m ² (salle de recherche fonds patrimoniaux)	3000	375	170 m ² : salle de conférences 15 m ² : espaces malvoyants 120 m ² : maison du Moyen-Âge (pôle associé BnF)	120
Reims	505	197	653	2650	2 ^e site	400	591	271 m ² : auditorium de 200 places	120
Rennes	spécifique + 790 m ² (% accueil commun NEC)	513	620	2319	961	1368	1259	443 m ² : % salle de conférences NEC (total : 2190)	159 m ² (% de la salle d'expositions NEC : 478 m ²)
Toulouse	531	328	1129	3000		2 ^e site	2490	196 m ² : auditorium 338 m ² : bibliothèque Braille	259
Troyes	385	118	835	3269		(fonds ancien scénographie)	900	1000 m ² : circuit de visite (fonds ancien scénographie)	160

Notre exposé portera sur deux aspects qui nous paraissent essentiels pour les BMVR, les programmes et les projets d'architecture.

Les programmes

La comparaison des surfaces des entités fonctionnelles des différents projets (cf. tableau ci-dessus) amène à réaffirmer le constat précédemment évoqué : il n'y a pas de BMVR type. Il

est au contraire intéressant de constater que ces projets traduisent les débats en vigueur dans la profession en matière d'aménagement des espaces, que ce soit en termes de présentation des collections ou de coexistence des différents publics.

Salles d'actualité

L'exemple des surfaces consacrées à la salle d'actualité est à ce titre frappant : absente dans le projet de

Nice en tant qu'espace différencié, kiosque de 120 m² dans le projet de Troyes (la majorité des périodiques étant intégrés dans les sections), c'est au contraire un « forum de l'information » aux fonctions élargies (400 titres de périodiques, 3000 usuels, une salle d'initiation aux nouvelles technologies, des dossiers documentaires sur le Languedoc-Roussillon...)¹ qui s'étend sur plus de 600 m² au rez-de-chaussée de la BMVR de Montpellier. Des espaces équivalents

sont prévus dans les projets de Limoges² et de Rennes avec son espace « vie du citoyen ».

Publics adultes et enfants

La question récurrente de l'attrance/répulsion des publics adultes et enfants se trouve également traitée par la répartition des espaces au sein des bâtiments : très nettement séparé dans la plupart des projets, la section jeunesse constitue un espace clairement identifié avec des circulations propres (escalier menant à une mezzanine par exemple), un traitement architectural et des aménagements intérieurs particuliers, disposant de sous-ensembles spécifiques comme l'espace dédié à l'heure du conte qui se décline des gradins à la sphère en mezzanine. L'espace de transition dédié aux adolescents semble en perte de vitesse. À l'inverse de ce schéma fonctionnel dominant, la BMVR de Montpellier va expérimenter à grande échelle le concept de bibliothèque mixte avec, sur plusieurs niveaux, la coexistence encouragée de ces deux publics dans des espaces dits intermédiaires.

Fonds patrimoniaux

Dans la majorité des BMVR, les fonds patrimoniaux se donnent à voir : au travers d'un gigantesque hublot à Montpellier, dans une vitrine le long de la longue rampe d'accès assurant la liaison entre les deux corps principaux du bâtiment à Châlons-en-Champagne.

Mais cette tendance s'exprime le plus spectaculairement à Troyes. La

moitié gauche des surfaces du rez-de-chaussée est dévolue à une présentation de nature muséographique des fonds anciens. Il est vrai que le programme général conduisait les architectes à réinterpréter la célèbre salle patrimoniale de la bibliothèque³, destinée à occuper le centre de l'espace. Les volumes en seront respectés, et les rayonnages d'origine réinstallés. Des *oculi* permettront au visiteur d'admirer cette reconstitution, le devant de la salle, séparé de la façade par un « kiosque »⁴, étant par ailleurs vitré. Cette grande salle, édifice à l'intérieur de l'édifice, est entourée par un parcours de présentation des fonds patri-

moniaux, dont la mise en scène a fait l'objet d'un programme spécifique. La richesse bien connue des collections de la bibliothèque lui permet d'exposer⁵ dans l'ordre chronologique des documents souvent exceptionnels et, en tout cas, caractéristiques, depuis les manuscrits cisterciens jusqu'aux outils multimédias contemporains.

Cette initiation, somme toute classique, de l'évolution de l'écrit se double d'un découpage thématique restituant l'histoire des bibliothèques⁶, et de celles de Troyes en particulier, mais aussi des techniques (papeteries, imprimeurs), de l'écriture et même de la réception des

La section jeunesse constitue un espace clairement identifié avec des circulations propres, un traitement architectural et des aménagements intérieurs particuliers

1. Sur cette question des salles d'actualité, voir l'intéressante enquête menée par Gilles Gudin de Vallerin in *Actualité, informations, services de référence en bibliothèques*, Journée Profession bibliothécaire organisée par l'IUT du livre de Bordeaux III, le 7 avril 1998, Presses universitaires de Bordeaux, 2000 (Lecteurs, bibliothèques, usages nouveaux : 5).

2. Pour plus de précisions sur le forum de l'information de Limoges, se reporter à l'article de Jean-Philippe Lamy dans ce même numéro, p. 83-88.

3. 53 mètres de long, dix de large, sept de hauteur, dix-huit niveaux de tablettes en bois provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Loup, abritant environ 47 000 documents.

4. Espace dévolu, comme à Poitiers, à la détente.

5. Par rotation, bien sûr ; il est à noter par ailleurs que la grande salle à proprement parler respecte les contraintes liées à la préservation des documents, même si l'on peut s'interroger sur la présence de 150 places pour les conférences.

6. Par exemple, la bibliothèque humaniste grâce au fonds Pithou.

œuvres (Bibliothèque bleue). Outre les documents eux-mêmes, sont proposés des « objets-phares », des maquettes, des panneaux, des bornes multimédias interactives. Ce programme ambitieux constitue une première sous cette forme et à une telle échelle. Il entend toucher aussi bien le plus vaste public qu'intéresser le connaisseur. Cette mise en scène représente une caractéristique majeure de la BMVR de Troyes⁷, dont il sera intéressant de mesurer l'impact auprès du public⁸, et sur les futurs projets de construction pour les bibliothèques possédant des fonds patrimoniaux⁹.

Quelques tendances

La singularité de chacun des projets n'exclut pas la possibilité de dégager quelques tendances lourdes.

7. La BMVR de Rennes envisage également une mise en scène pour le fonds Pollès.

8. La ville de Troyes attend un impact en termes de fréquentation touristique : la place réservée par la ville de Limoges à la Bibliothèque francophone multimédia dans la communication institutionnelle laisse penser que cette préoccupation n'est pas totalement absente dans d'autres projets, même si ce phénomène trouve des explications complémentaires.

9. On peut s'attendre, vraisemblablement, à ce qu'il suscite des débats entre professionnels.

En matière de mise à disposition des collections, la départementalisation thématique couplée à une présentation multisupports est présente de manière plus ou moins poussée dans 11 des 12 projets.

Autre caractéristique commune, la place croissante accordée à la consultation sur place, que ce soit dans les secteurs d'étude ou dans des zones plus libres (avec des sièges de type chauffeuse). La place la plus large possible accordée au libre accès ne s'accompagne pas d'un fonctionnement essentiellement tourné vers le prêt.

Les BMVR, de manière globale, présentent l'état le plus achevé à ce jour de l'intégration du multimédia dans les bibliothèques municipales. Pour ne prendre que cet exemple, la BMVR de Limoges offrait en libre accès à l'ouverture plus de 100 000 livres, 8 000 vidéogrammes, 10 000 disques compacts, 350 titres de périodiques, un atelier multimédia¹⁰, 300 postes informatiques, 300 titres de cédé-

roms en réseau consultables à partir d'une trentaine d'écrans particuliers.

Les zones d'accueil et de prêt/retour ont donné lieu, dans la quasi-totalité des projets, à de grands débats et ce au-delà du programme jusqu'à la phase d'avant-projet sommaire. L'aménagement du hall, espace d'une importance critique, concentre des questions liées à la fois à la circulation du public, à la première image donnée du lieu, aux fonctions « matérielles »¹¹, mais les choix d'aménagement reflètent aussi le statut que les responsables d'équipement ont souhaité donner à cet espace : dans quelle mesure favorise-t-on non pas le simple passage mais la possibilité d'installation même temporaire (en proposant des sièges, voire une cafétéria, une salle d'exposition, un espace d'animation)? De manière schématique, il paraît intéressant que ce lieu reste libre en comparaison du reste des espaces qui, si souples soient-ils, restent soumis à des règles de fonctionnement établies.

Les BMVR
présentent
l'état
le plus achevé
de l'intégration
du multimédia
dans les bibliothèques
municipales

Dans la majorité des cas, le prêt/retour est centralisé. Ces deux fonctions qui génèrent des flux importants peuvent être regroupées sur une ou deux banques, mais, dans certains cas comme à Toulouse, la réflexion a abouti à une solution plus radicale avec un circuit d'entrées (banque de retour) sorties (banques de prêt) bien distinct, les banques de prêt prenant la forme de caisses de grands magasins (type FNAC), de manière à canaliser les files et à optimiser les opérations de prêt.

10. La BMVR est labellisée « espace culture multimédia » depuis 1998 ; l'atelier multimédia permet par exemple de graver des cédéroms, de numériser des documents, d'accéder à l'Internet.

11. Selon les termes de Jean-Philippe Lamy.

Presque tous les projets accordent une place importante aux espaces jeunesse (vastes espaces, attention particulière portée aux aménagements, couleurs, matériaux, mobilier spécifique).

Cinq projets sont ou seront dotés d'un système de transport automatique de documents (Orléans, Poitiers, Châlons-en-Champagne, Toulouse et Rennes). Il est à noter que cette solution technique soulève encore bien des questions en termes d'efficacité, de maintenance et d'éventuelles nuisances sonores.

On trouve également dans la plupart des projets un auditorium et une salle d'exposition : il s'agit, pour ces grands équipements, d'aller au-delà de la seule fonction documentaire, afin d'accueillir un public ne fréquentant pas nécessairement les espaces de la bibliothèque. Les salles d'exposition, ouvertes sur le hall d'accueil, sont des espaces décloisonnés favorisant la circulation la plus libre, et la plupart des auditoriums disposent d'une entrée indépendante permettant leur fonctionnement en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Les projets d'architectures

On observe une diversité des besoins exprimés dans les programmes, et des diversités non pas de gestes mais de pensées d'architectures. Car, s'il est vrai qu'il n'y a pas d'architecture sans programme, il n'y a pas non plus d'architecture sans architecte, et si, au final, la qualité architecturale est au rendez-vous des BMVR, c'est bien aussi parce que des architectes ont apporté des réponses qui constituaient autant de synthèses

convaincantes. Avant d'évoquer les projets d'architecture, il faut donc déjà en citer les auteurs : Jean-Pierre Buffi pour Toulouse (site Marengo), Hervé et Laurent Beaudoin et Sylvain Giacomazzi pour Poitiers, Francis Chapus et Yves Bayard pour Nice, Paul Chemetov et Borja Huidobro pour Châlons-en-Champagne et Montpellier, Éric Cordier et Jean-Pierre Lahon pour La Rochelle, Pierre du Besset et Dominique Lyon pour Orléans et Troyes, Adrien Fainsilber pour Marseille, Christian de Portzamparc pour Rennes, Pierre Riboulet pour Limoges, et enfin Jean-Paul Viguier pour Reims (site de la Cathédrale).

Il ne s'agit pas ici de faire un bilan de ces architectures, d'évaluer les résultats, ni de faire une description détaillée des partis architecturaux ou des écoles de pensée esthétique, mais simplement d'en préciser les caractéristiques spatiales, organisation intérieure et volumétrie, qui expriment des tendances, et qui doivent à terme les rendre exemplaires en tant qu'espaces contemporains de bibliothèque de lecture publique. Notre propos sera donc réducteur par rapport à l'originalité de chacune de ces compositions architecturales. Leur dimension « tactile » – ambiances, aménagements, matériaux – et le projet urbain seront volontairement oubliés, de même que les techniques de construction. Ce qui fait l'exemplarité de ces projets, en leur état

actuel, c'est que, de manière dominante, ils apportent des réponses singulières aux quatre exigences spatiales fondamentales pour une

L'exemplarité
de ces projets
c'est qu'ils apportent
des réponses
singulières
aux quatre exigences
spatiales fondamentales
pour une bibliothèque
contemporaine
de lecture publique,
qui sont la lisibilité,
la compacité,
la flexibilité,
et l'éclairage naturel

bibliothèque contemporaine de lecture publique, qui sont la lisibilité, la compacité, la flexibilité, et enfin l'éclairage naturel.

La lisibilité

Une bibliothèque contemporaine n'est pas destinée à un public d'initiés qui vient se recueillir. Il s'agit d'un équipement de proximité qui se doit d'être attractif, accueillant, ouvert, accessible à ses publics. L'antithèse caricaturale d'une bibliothèque actuelle, c'est de ressembler de l'extérieur à une forteresse ou à un temple, et de l'intérieur à un labyrinthe ou à un cloître fermé sur lui-même. La lisibilité doit se traduire, pour un passant, par l'identification d'une image accueillante de l'institution, désacralisée d'une certaine façon, et, pour le visiteur, par un cheminement aisé, sans problème majeur d'orientation. Sous cet angle, dans les projets de BMVR, les solutions don-

nées sont extrêmement diverses pour la perception des édifices tant depuis l'extérieur que de l'intérieur.

Pour le traitement des façades, la paroi vitrée est une constante, avec des déclinaisons de toutes natures : façades entièrement vitrées ou larges baies. Pour Châlons-en-Champagne, Montpellier, La Rochelle, Troyes, Reims, la façade principale, celle de l'entrée, est entièrement vitrée, devenant ainsi, au choix, une mise en vitrine de la bibliothèque et de ses lecteurs, ou une fenêtre-bibliothèque, d'où l'on regarde la ville, la cathédrale pour Reims. Pour les trois premières villes, ces façades sont au nord, l'ensoleillement n'est donc pas un problème. Pour les deux autres, Troyes et Reims, un auvent pour l'un et des stores pour l'autre protégeront du soleil. À Marseille, Toulouse, Orléans, Poitiers, la transparence est présente aussi, mais elle est partielle, avec, sur les façades, des jeux de brise-soleil, statiques ou mobiles, ou encore un effet « d'opacité lumineuse » pour Marseille, par un jeu de pierre translucide. À Limoges, le traitement et le sens de la façade principale sont encore différents ; la transparence joue sur le hall et l'espace jeunesse qui le surplombe, mettant ainsi en scène les jeunes lecteurs dans la ville. Bien sûr, la lisibilité n'est pas le seul élément de mise en scène : la composition architecturale de chacun de ces projets est plus complexe, mais ce thème est repris, intégré et complètement interprété dans un ensemble plus large. Ainsi, par exemple, à Montpellier et à Châlons, il y a un contraste fort entre la paroi vitrée légère des espaces publics, qui donne la lisibilité, et celle massive, opaque, des magasins.

La lisibilité se retrouve aussi à l'intérieur des bâtiments, en préservant un vide sur plusieurs étages. Là encore le thème est le même, et les interprétations multiples. À Montpellier, Châlons, Marseille, c'est le thème de la rue intérieure, de la galerie, qui a été développé. Dans ces projets, depuis le hall, les circulations

qui mènent aux étages sont disposées dans ces rues, qui sont des espaces de mouvement, en opposition avec les zones plus calmes de prêt et de consultation. En entrant, le cheminement est sans ambiguïté, et l'on a instantanément une vision de la globalité de la bibliothèque. À Poitiers, à Limoges, le vide sur plusieurs étages n'est pas composé de rues, mais de cours intérieures. Ce sont elles qui donnent la lisibilité, et, cette fois, pas sur la totalité de l'équipement, mais simplement sur les sections de prêt et de consultation adultes. Ces bâtiments gardent ainsi une sorte d'opacité, et ce n'est pas une critique, car la lisibilité n'est pas forcément synonyme de transparence absolue. À Poitiers, la cour est agrémentée d'une rampe qui donne un mouvement à l'ensemble. À Limoges, la cour principale se prolonge au niveau inférieur, afin de permettre au regard de se fixer sur une mosaïque romaine posée sur le sol, comme une présence de civilisation, de mémoire, de sérénité. Une deuxième cour sert aussi de jardin d'hiver et constitue une transition avec le corps de bâtiment existant qui a été conservé et également aménagé. À Toulouse et Rennes, les

Une bibliothèque
contemporaine
est un équipement
de proximité
qui se doit
d'être attractif,
accueillant,
ouvert,
accessible
à ses publics

dispositions sont différentes, avec simplement un vide qui forme une sorte de courette, autour de l'escalier principal.

La compacité

Une bibliothèque de lecture publique doit être compacte, tant pour les espaces publics que pour les services intérieurs. Une organisation intérieure tout en verticalité ou en horizontalité multiplie les circulations, et par là même complique à la fois l'orientation à l'intérieur du bâtiment et la gestion des espaces publics, en augmentant les besoins en personnel pour l'information et le contrôle. Enfin, la compacité facilite aussi le travail d'équipe pour les services intérieurs. Concrètement, la compacité doit se traduire par un nombre d'étages non pas fixe mais limité.

Comme on le voit sur le tableau ci-dessous, pour les BMVR, la moyenne des étages consacrés aux espaces publics s'établit entre 2 et 4 niveaux,

avec, dans les extrêmes, 3 projets qui se distinguent : Nice, Toulouse, et Rennes. Pour Nice, un seul niveau : cela tient notamment au fait que le projet devait utiliser un volume existant extrêmement contraint, qui ne laissait guère de place à un quelconque entresollement. Pour Toulouse et Rennes, avec 5 et 7 niveaux, la compacité

fait défaut, et, sans être impossible, la gestion de l'espace sera plus complexe que pour d'autres. Le nombre élevé d'étages tient là au fait qu'il s'agit d'équipements intégrés à un ensemble plus vaste, et pour lequel des considérations de composition urbaine ont prévalu par rapport à des problèmes spécifiques.

Pour les services intérieurs, le principe de

compacité est partout acquis, sauf peut-être à Nice pour des considérations, là comme précédemment, de composition urbaine. Marseille se distingue aussi, mais le nombre d'étages est dans ce cas directement lié à l'échelle de l'équipement, plus de 20 000 m², et à l'importance proportionnelle de ses effectifs. De plus, pour cette ville, la conception de base, en un bâtiment autonome, relié par des passerelles aux services publics, assure une compacité satisfaisante.

La flexibilité

Les aménagements intérieurs des espaces publics doivent pouvoir évoluer pour toutes sortes de raisons : adaptations à de nouvelles demandes des publics, modification de la présentation de l'offre documentaire, évolution des modes de consultation, etc. Concrètement, cela signifie que les espaces publics doivent être de vastes plateaux, avec des cloisons limitées et des réseaux techniques, – électricité et informatique – pensés en conséquence. Dans cette approche, le mobilier définit les aménagements intérieurs, et il est mobile.

Cependant, s'il y a un avantage dans la flexibilité, car elle offre une possibilité d'évolution, il y a aussi un inconvénient, la banalisation des

Répartition des niveaux entre services publics et services intérieurs		
Villes	Niveaux pour les services publics	Niveaux pour les services intérieurs
Châlons-en-Champagne	2 + mezzanine	3
La Rochelle	2	1
Limoges	2	3
Marseille	4	5
Montpellier	2 + mezzanine	1
Nice	1	7
Orléans	3 + mezzanine	3
Poitiers	4	1
Reims	3	1
Rennes	7	2
Toulouse	5	2
Troyes	2	2

espaces, qui deviennent homogènes, anonymes. Entre avantage et inconvénient, il faut donc trouver un compromis. Sous cet angle, les BMVR sont des illustrations intéressantes. La conception dominante de leurs espaces intérieurs destinés au public est celle de plateaux, libres de tout mur, à l'exception de ceux de quelques espaces spécifiques (heure du conte...), des circulations verticales, des gaines techniques et bien sûr des façades. Mais bon nombre de ces plateaux disposent aussi de mobiliers intégrés : des cloisons séparatives, des garde-corps... ont été transformés en étagères. De tels dispositifs se retrouvent dans un grand nombre de projets : Montpellier, Poitiers, Limoges, etc., nous ne les citerons pas tous. Ces dispositions permettent de qualifier les espaces, par exemple en traitant ce mobilier intégré en bois, et d'éviter ainsi une complète banalisation.

Quant aux réseaux, pour assurer leur flexibilité dans les espaces publics, trois solutions ont été retenues : le plancher technique, le plafond et les caniveaux techniques. Une seule BMVR, celle de Reims (site cathédrale), a développé une solution de plancher technique. Une seule encore, celle de Marseille, a prévu les alimentations électriques

et informatiques par le plafond. La grande majorité des autres s'est ralliée à la solution des caniveaux techniques. Cette solution consiste en un « maillage » des espaces publics, constitué de décaissés dans le sol. Dans ces creux, qui sont bien sûr couverts de trappes démontables, tous les réseaux – informatique et électrique – circulent. Cette solution offre l'avantage d'être moins onéreuse que les planchers techniques, plus esthétiques pour certains, plus sûre aussi pour d'autres, notamment par rapport à la solution des plafonds. L'expérience dira, au final, quelle solution offre la plus grande souplesse.

L'éclairage naturel

Si l'on n'y prend garde, l'espace des bibliothèques pourrait s'apparenter à un espace commercial : flexibilité, plateaux banalisés, mobilité, adaptation de l'offre à la demande... autant de notions qui peuvent s'apparenter. C'est bien pour

cela que l'éclairage naturel des espaces publics est une donnée fondamentale de l'espace d'une bibliothèque de lecture publique. Il ne s'agit pas bien sûr de traiter cet éclairage comme dans un musée, mais de signifier clairement que cet espace est un espace de lecture et non pas commercial.

Pour l'ensemble des BMVR, à une exception près, Nice, l'éclairage naturel est une donnée complètement intégrée. Pourtant, compte tenu de l'échelle importante de ces constructions, du besoin de compacité, de flexibilité, on aurait pu avoir simplement des plateaux larges et obscurs au centre. Ce n'est pas le cas, et les solutions mises en œuvre sont adaptées à leurs échelles respectives. Les cours, les rues ou galeries, servent certes à la lisibilité, mais aussi à l'apport d'éclairage naturel au centre des bâtiments. À Marseille, qui est le plus grand projet avec 20 000 m², l'architecte a prévu cet éclairage, compte tenu de l'épaisseur de son édifice, non seulement par une rue

largement dimensionnée, mais aussi par des courettes dans la partie la plus profonde des espaces publics. Ces courettes doivent fonctionner comme autant de patios. L'éclairage naturel ne sera sans doute pas suffisant dans ces secteurs, mais il y aura ainsi une référence à la lumière du jour.

On l'aura compris, la lisibilité, la compacité, la flexibilité, l'éclairage naturel, sont des éléments complémentaires, qu'on ne peut isoler, mais que

chaque synthèse que constitue un projet architectural, doit interpréter et hiérarchiser. Ainsi, avec les BMVR, dans les projets disposant de nombreux étages,

L'éclairage
naturel
des espaces
publics
est
une donnée
fondamentale
de l'espace
d'une
bibliothèque
de lecture
publique

Toulouse et Rennes, la qualité de l'éclairage naturel dominera par rapport à la compacité, la flexibilité, la lisibilité. Pour Marseille, lisibilité, flexibilité et compacité seront dominantes par rapport à l'éclairage naturel. Et ainsi de suite pour chacun des projets. C'est bien là, de notre point de vue, qu'il y a la réussite et l'exemplarité de ces projets de BMVR : ce sont des exercices de synthèse réussis, dans leur très large majorité, et à chaque fois différents, notamment dans l'interprétation, la hiérarchisation, de ces quatre données fondamentales de l'espace contemporain d'une bibliothèque de lecture publique.

Les commandes publiques d'architecture

Après avoir témoigné du renouveau des institutions à travers les programmes, de la création architecturale à travers les projets, il nous faut aussi signaler un autre renouveau, qui a rencontré et porté les deux autres, celui de la commande publique d'architecture. Rappelons-le, les projets de BMVR ne sont pas issus d'une commande publique, mais bel et bien de 12 commandes issues de 12 municipalités qui ont constitué autant de maîtrises d'ouvrage. Si l'on admet, ce qui est notre cas, que la qualité architecturale est bien au rendez-vous avec la majorité des projets, alors nous ne sommes plus face à quelque chose d'aléatoire, mais bien face à un phénomène.

Lorsqu'il est question de qualité architecturale, on fait nécessairement référence à notre époque à l'ensemble des réflexions qui ont été publiées et diffusées à travers la MIQCP (mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques). Les messages de la MIQCP tendent à réaffirmer que l'architecture est un acte collectif qui n'engage pas que les architectes, mais bien aussi les maîtres d'ouvrage, ces

derniers ayant une pleine responsabilité dans la définition des commandes qu'ils veulent engager.

Ainsi, si les premiers résultats des projets de BMVR sont satisfaisants, voire enthousiasmants pour certains, c'est bien que les commandes publiques d'architecture ont été soigneusement préparées. Concrètement, cela signifie qu'à travers les étapes qui jalonnent la commande d'une architecture, l'élaboration d'un programme, d'un concours, d'un marché de maîtrise d'œuvre..., les collectivités ont certes répondu aux obligations réglementaires, mais ont surtout poursuivi une ambition qualitative. Au final, la démonstration est sans équivoque, la diversité et la richesse des démarches engagées pour les projets en attestent, non seulement dans le projet de service et le projet architectural, comme nous l'avons exposé, mais aussi dans d'autres dimensions plus larges, culturelles et urbaines.

Un exemple pour illustrer cela : le site retenu. À Poitiers ou à Limoges, le projet est implanté dans le centre ville, et il participe ainsi à un objectif de revitalisation de ces centres, alors qu'à Orléans, La Rochelle..., la bibliothèque est posée en périphérie du centre ancien, avec l'idée qu'une telle implantation favorisera la décongestion ou l'élargissement du centre ville. De manière différente encore, à Toulouse, la bibliothèque est intégrée dans un immeuble qui comporte des bureaux, des salles de réception...,

Prix du mètre carré

Villes	Prix du m2 / SHON (en francs hors taxe)*
Châlons-en-Champagne	9887 F
La Rochelle	6289 F
Limoges	6508 F
Marseille	8249 F
Montpellier	8503 F
Nice	4551 F
Orléans	8811 F
Poitiers	6439 F
Rennes	10693 F
Toulouse Marengo	11167 F
Toulouse Périgord	4810 F
Troyes	8171 F

* Prix calculés sur la base des dépenses subventionnables et actualisés à la même valeur, celle du BT 01 d'octobre 1999. Chaque ville a décidé pleinement des budgets qu'elle voulait consacrer à sa bibliothèque et les singularités s'affichent là aussi clairement, puisque, comme on le voit, les prix du m² SHON (surface hors œuvre nette) vont du simple au double.

le tout étant assemblé dans une composition urbaine en forme d'arche monumentale qui veut signaler le nouveau quartier et l'ouvrir sur le centre ville. Autre exemple, à Toulouse, mais aussi à Reims, à Montpellier, et dans d'autres villes encore, les réflexions sur la bibliothèque ont été élargies au réseau de lecture publique, avec la construction d'annexes de quartier, ce qui renvoie là également à un projet culturel et urbain global. Pour les collectivités, l'implantation de la BMVR a été l'occasion de chercher une stratégie urbaine bien particulière à chaque fois.

Le fonctionnement

Si la démarche de programmation et, plus largement, le processus de la commande publique sont aujourd'hui bien intégrés, en tout cas pour les grands projets de construction, les

questions liées à la préfiguration sous l'angle du fonctionnement semblent trop souvent sous-estimées. Le paradoxe est bien connu, les collectivités s'engagent dans des investissements considérables, mais les demandes du bibliothécaire en matière de fonctionnement du futur équipement (recrutements, augmentation des budgets d'acquisition, notamment) trouvent plus difficilement un écho. Or, le défaut d'anticipation sur la montée en charge produit inévitablement des effets néfastes qui peuvent aller d'un nombre d'heures d'ouverture réduit à des mouvements sociaux du personnel. Les BMVR n'ont, comme on le sait, pas échappé à ce phénomène. Il nous a donc paru utile d'insister sur ce point et de citer l'exemple de Toulouse pour lequel la démarche de préfiguration s'est déroulée dans des conditions plutôt satisfaisantes (en termes d'acquisitions comme de recrutement). Le chantier de cette bibliothèque va commencer dans les prochains jours et l'ouverture de l'équipement est prévue au 3^e trimestre 2002.

Le plan de montée en charge préparé par l'équipe de la bibliothèque et validé par la collectivité prévoit l'achat avant ouverture de 130 000 documents (pour un budget d'environ 13 M€ frais de reliure compris). À ce jour, plus de 25 000 documents sont achetés et équipés. La bibliothèque ouvrira 45 heures par semaine du mardi au dimanche (mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 heures à 19 heures, le jeudi de

14 heures à 19 heures et le dimanche de 14 heures à 18 heures). Pour les recrutements, le travail très précis réalisé (simulation du nombre de personnes nécessaires par section, du % d'absentéisme en fonction du nombre d'heures d'ouverture) a

Au-delà
des investissements
réalisés
dans les années
précédant
l'ouverture,
c'est de manière
pérenne
que les moyens
de fonctionnement
doivent
être engagés
à la hauteur
des bâtiments

abouti à un arbitrage favorable pour la création de 73 postes dans la filière culturelle, ce qui portera à 133 le nombre de personnes nécessaires pour faire fonctionner le nouvel équipement 45 heures par semaine.

La capacité des BMVR à remplir pleinement leur rôle (horaires d'ou-

verture élargis, renouvellement et diversité documentaire) dépend étroitement des moyens investis dans le budget de fonctionnement annuel. Les chiffres des rapports annuels (dépenses de fonctionnement des collectivités pour leurs bibliothèques) sont à ce titre éclairants. Pour l'année 1998, la dépense moyenne en franc par habitant pour les villes de plus de 100 000 habitants s'élevait à 118,12 F, pour la même année le ratio était de 200 F par an par habitant pour Orléans, 190 F pour Limoges, 240 F pour Poitiers et 150 F pour La Rochelle.

Deux des douze collectivités concernées ne sont pas éligibles à la 1^{re} part du concours particulier de la dotation générale de décentralisation du fait de dépenses trop faibles (inférieures à 68,46 F par habitant en 1997). Dans ces deux cas, l'effort de rattrapage avant l'ouverture devra être très important sous peine d'obérer la qualité du fonctionnement du futur équipement. On constate donc qu'au-delà des investissements (plans d'acquisitions exceptionnels, recrutements en nombre) réalisés dans les années précédant l'ouverture, c'est de manière pérenne que les moyens de fonctionnement doivent être engagés à la hauteur des bâtiments.

Mars 2000

12. Moyenne établie sur les dépenses des 37 bibliothèques de cette tranche démographique.